

FLASH **Snia-ïpr**

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

*l'ICA , la tête sur le ...?
Crise et morosité pour tous ?
Malgré tout , nous continuons à défendre nos revendications .*

Abonnement : 7,5 euros. Le numéro : 3 euros.

Imprimé chez bbv imprimerie, 2 rue de l'aqueduc 45000 Orléans Commission paritaire N° 0111 S 05659

Le Bureau National du Snia-ïpr

Le NOUVEAU BN élu le 23 janvier 2009

Président : Jean François LE BORGNE jean-francois_leborgne@wanadoo.fr

Vice-présidents : Pascale HERTU Pascale.hertu@easynet.fr

Roger KEIME roger.keime@ac-rennes.fr

Secrétaire générale : Danielle KUNEMANN danielle.kunemann@ac-creteil.fr

Trésorier : Michel GOUY michelgouy@yahoo.fr

Trésorier adjoint : Bernard LEHALLE bernard.lehalle@orange.fr

Membres du bureau, chargés de missions :

Bernard LEROUX bernard.leroux@ac-nantes.fr

Laurence PICHEAU laurence.picheau@ac-versailles.fr

Patrick DUPRAT patrick.duprat@ac-poitiers.fr

Présidents honoraires : Michel Dofal , Michel Maginot .

Vos élus à la CAPN (élections du 8 décembre 2008)

Titulaires : Danielle KUNEMANN, Jean-François LE BORGNE, Michel GOUY

Suppléants : Roger KEIME, Laurence ADELIN, Régis RIGAUD

IMPORTANT : NOUVEAU SITE INTERNET

Les délégués académiques du SNIA IPR vont recevoir avant la fin du mois de juin les instructions concernant la gestion des identifiants et mots de passe de notre nouveau site qui ouvrira début juillet 2009 .

Notre ouverture se réalise dans la prudence comme vous pouvez le constater . Notre expérience précédente nous incitant à la recherche de sérénité .

Tout le monde sera informé en temps utile .

L'éditorial

JF LE BORGNE Président du SNIA IPR

Le 5 mai 2009 en Sorbonne le ministre Xavier Darcos affirmait publiquement la tête sur le billot que l'ICA serait sur nos feuilles de paye ou presque d'ici la fin du mois de mai ...

Le 19 juin nous n'avons toujours rien . Nous avons alerté le ministère et une pétition circule ; beaucoup d'entre vous l'ont signée .Le 12 juin nous avons rencontré la DE et le 16 juin nous avons alerté publiquement le MEN .

Dans de nombreux domaines , la morosité et la frilosité s'installent . Face aux mécontentements légitimes qui se font entendre , les réponses sont le silence , à quand l'ignorance ?

Domage , le SNIA IPR qui souhaite la réforme ordonnée et non bruyante est contraint d'aller plus loin et la dernière AG du 5 mai au lycée Rodin, en est le témoin .

Certes , les collègues ont parfois des hésitations face à l'action, car nous sommes responsables et sérieux , mais des délégués ont justement rappelé la nécessité d'agir pour obtenir et surtout garantir .

Le compte rendu de notre AG du 5 mai 2009 doit être lu en ce sens .

Le SNIA IPR a signé un protocole dont il demande un simple respect de l'engagement acté par les deux parties .

Mais les syndiqués font remonter de nombreuses inquiétudes face aux multiples réformes lancées et qui semblent non abouties , nous sommes tout le temps au milieu du gué et sans savoir s'il faut retourner d'où nous venons ou bien si nous devons nous aventurer dangereusement parfois .

Retourner en arrière : un grand gâchis en perspective !

S'aventurer , vers quoi ? Réforme des lycées ? Structures des IUFM , DNB , la liste est longue et pas toujours facile à suivre et à comprendre.

Les collègues ne voient pas toujours clairement le but à atteindre et quand en plus, on néglige leur reconnaissance même modeste , ils peuvent perdre leur confiance .

Malgré cela, le travail quotidien se poursuit, et ce ne sont pas pour l'instant les nouveaux systèmes de remboursement qui vont nous conduire à la sérénité, encore moins la contraction des postes de personnels qui œuvrent à nos côtés.

Une bonne nouvelle toutefois , le SNIA IPR va retrouver un site et notre rencontre avec les nouveaux stagiaires à l'ESEN de Chasseneuil du Poitou a été fructueuse . Le deuxième mouvement a fait l'objet de négociations approfondies et s'il y a eu des collègues mécontents , globalement , nous avons pu améliorer le sort d'une majorité .

Avant de partir en vacances dans quelques semaines , nous trouverons, je l'espère des nouvelles réconfortantes , et nous pourrons revenir plein de combativité .

N'oublions pas de souhaiter une excellente retraite méritée à tous les collègues qui nous ont accompagnés dans nos réussites et difficultés parfois et qui vont partir sous peu , merci à eux et bon repos .

PETITION à signer et à envoyer à monsieur le ministre

Monsieur le Ministre,

Vous avez solennellement annoncé le 5 mai 2009, en Sorbonne, devant tous les cadres de l'Education Nationale, que vous vous engagiez à ce que la revalorisation substantielle de l'Indemnité da Charges Administratives des IA-IPR, inscrite dans le protocole signé en novembre 2008, soit actée au plus tôt, et en tout état de cause avant la fin du mois de mai. Vous nous avez également invités à vous écrire directement pour vous faire mieux connaître nos points de vue ou nos préoccupations.

Je prends donc ces deux déclarations au pied de la lettre. Je souhaite comme tous mes collègues que votre parole publique soit honorée et que les engagements pris soient enfin tenus sans retard supplémentaire, alors même que les nouvelles missions dévolues aux IA-IPR viennent d'être publiées sans délai au BO du jeudi 28 mai 2009.

Vous conviendrez, Monsieur le Ministre, que la différence de temporalité dans le soin apporté à la mise en oeuvre de ces deux circulaires nous pose question. Tout nouveau retard apporté à la revalorisation de l'ICA, si on le rapproche de la célérité accordée à la publication de la définition de nos missions, serait pour nous un signe très négatif, que vous aurez nous n'en doutons pas la ferme volonté de corriger.

Dans l'attente d'une décision attendue depuis près de six mois et enfin clairement affichée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon plus profond respect et de ma parfaite loyauté ."

NOM DATE ET SIGNATURE

ENVOYEZ votre lettre au ministre

Comme plus de deux cent collègues l'ont déjà fait depuis début juin .

.....

RAPPEL élections nouveau BN du SNIA IPR et responsabilités des membres du BN

- Pascale Hertu est chargée de la gestion du FLASH
- Roger Keime de la relation avec le MEN
- Michel Gouy est trésorier
- Bernard Lehalle gère l'annuaire
- Laurence Picheau gère le fichier d'adresses d'envoi du Flash
- Danielle Kunemann demeure notre active secrétaire
- Patrick Duprat est notre délégué pour l'ESEN
- Bernard Leroux assure la coordination avec les DA
- Jean François Le Borgne est président

Les adhésions sont dorénavant à envoyer à notre trésorier :

Michel Gouy 3 rue de Ferrière à 59175 VENDEVILLE

Notre compte postal : BORDEAUX 13 118 75 V

SIEGE DU SYNDICAT

SNIA IPR

Chez Michel GOUY Trésorier

3 rue de Ferrière

59175 VENDEVILLE

Prrière de noter définitivement cette adresse nouvelle où toute correspondance même pour le président doit être envoyée . Si urgence appelez le président sur ce numéro :

09 77 95 93 15

.....

COMTE RENDU DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

SNIA IPR

ASSEMBLEE GENERALE

MARDI 5 MAI 2009, 17H30, LYCEE RODIN

Au total 21 académies sont représentées

1- Rapport moral

Jean-François Le Borgne présente le rapport moral pour l'année 2008 alors qu'il n'était pas Président.

Deux DA saluent le travail fait par les représentants du SNIA IPR lors des négociations avec le MEN et la DE et les remercient pour les avancées réalisées et les résultats obtenus (confirmés par le Ministre Darcos lors de la réunion en Sorbonne).

Mais ils soulignent également un certain manque de communication et une confusion ressentis par certains adhérents qui regrettent de ne pas avoir été consultés sur les propositions, ni tenus informés de la progression des discussions.

En réponse, Jean-François Le Borgne fait part des difficultés rencontrées au cours de cette année :

- départ soudain et non anticipé du Président en exercice devenu IA DSDEN en cours d'année (septembre 2008), ce qui a nécessité une réorganisation interne et a nettement accru la charge de travail de JFLB, Président par intérim et alors toujours également Trésorier
- départ de Mme Matringe de la DE. Elle était une alliée précieuse dans les négociations

Juin Juillet 2009

- l'attitude ambiguë du MEN : en juillet les propositions étaient très positives et nous pensions avoir obtenu de très bons résultats mais la crise a changé la donne et à la rentrée, les éléments étaient beaucoup moins favorables. Nous avons eu le sentiment d'être revenus en arrière, raison pour laquelle les discussions ont été très serrées cet automne.
- le nombre important des réunions de négociations dont la date et l'heure ont souvent été décidées au dernier moment, ce qui laissait peu, voire pas, de temps pour la concertation.
- concomitance de la préparation des élections à la CAPN et des élections du nouveau BN, ce qui a donné lieu à un travail considérable d'organisation et de mise en œuvre, opérations chronophages, s'il en est.
- piratage du site qui a dû être fermé, ce qui a occasionné de nombreux frais d'envoi postaux et a compliqué la communication. Tout cela a également un coût non négligeable. Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Grâce à ces explications, les DA comprennent mieux la situation et signalent au BN qu'avec une communication régulière sur ces difficultés, les adhérents auraient sans doute été moins inquiets et auraient pu apporter un soutien, moral au moins.

Il est pris bonne note de ce désir de communication et Jean-François Le Borgne indique que le nouveau BN a une volonté de transparence affirmée. Les taches ont été redistribuées à l'intérieur du BN et tout n'est plus concentré dans les mains du seul président.

► Une plus grande démocratisation du fonctionnement du syndicat est affirmée. Nous prévoyons d'organiser un congrès pour avoir un vrai débat démocratique et disposer d'assez de temps pour échanger sur la philosophie générale du syndicat et sa politique. Cette proposition est saluée par tous les membres présents.

D'autres propositions sont faites :

- Pour réduire les coûts, il va falloir revoir l'envoi du Flash qui revient très cher ; une diffusion par mail est suggérée, l'envoi papier pouvant demeurer pour les retraités qui le souhaitent.
- En ce qui concerne l'annuaire, pour le moment, il sera publié tous les deux ans avec une simple fiche de modification intermédiaire, une publication en ligne, moins onéreuse, est envisagée. Il est suggéré de demander une participation financière à ceux qui désirent garder une version papier.
- Le nouveau site est en cours d'installation, il devrait commencer à être opérationnel pour le résultat de la CAPN de mi juin.
- Nous avons un effort à faire pour recruter de nouveaux adhérents : l'augmentation du nombre constatée cette année correspond majoritairement à des collègues déjà en place. Seuls 50% des nouveaux collègues ont adhéré cette année.

Vote

Nombre de votants : 34

- * Abstention : 1
- * Contre : 0
- * Pour : 33

Le rapport moral est adopté par 33 voix

2- Rapport financier

Jean-François Le Borgne, Trésorier en 2008, présente le rapport financier et explicite l'augmentation des coûts constatée (frais de routage, frais d'annuaire, envois postaux).

Les recettes n'augmentent pas beaucoup et nous avons dû prélever sur nos réserves qui commencent à s'épuiser.

Vote**Nombre de votants : 34**

: * Abstention : 1

* Contre : 0

* Pour : 33

Le rapport financier est adopté par 33 voix• **Proposition :**

Il est proposé d'augmenter la cotisation à 60€ (+ 10€) pour les titulaires et détachés et 30€ (+ 10€) pour les stagiaires et les retraités.

Vote**Nombre de votants : 34**

Abstention : 1

* Contre : 0

* Pour : 33

L'augmentation de la cotisation est adoptée par 33 voix.**3- Modification des statuts**

Cette année les élections à la CAPN et au BN avaient lieu en même temps, ce qui a occasionné des problèmes :

- gros travail d'organisation
- élection du BN retardée au 23 janvier (au lieu de décembre) pour éviter qu'elle se déroule en même temps que la CAPN
- confusion par les adhérents dont certains n'ont pas voté ou ont négligé de suivre strictement la procédure (88 votes annulés pour le BN pour enveloppe non signée)

► Il est demandé de modifier les statuts pour procéder à l'élection du BN tous les 3 ans (au lieu de deux) de manière à avoir un décalage d'un an par rapport à la CAPN.

Certains font remarquer que, mathématiquement, le même problème se reposera dans 6 ans

Vote**Nombre de votants : 34**

: *

Abstention : 1

* Contre : 0

* Pour : 31

La modification des statuts est adoptée par 31 voix**4- Présentation de diverses motions**

Le terme ' contributions ' est préféré à ' motions ' qui a une définition bien précise.

Leur utilité est soulignée pour alimenter le débat. Elles seront toutes publiées dans le Flash.

Il est également prévu de faire un forum sur le site pour que chacun puisse s'exprimer en toute liberté quant aux problèmes qui le préoccupent.

Après la réunion à la Sorbonne, Jean-François Le Borgne souligne que X. Darcos a apporté quelques bonnes nouvelles notamment en ce qui concerne l'ICA. Nous restons cependant vigilants quant à son application réelle. Rendez vous a déjà été pris avec R. Chudeau.....

X. Darcos a également rappelé que l'inspection individuelle était 'au cœur du métier', comme il l'avait dit précédemment en juillet 2007. F. Perret, quant à lui, a eu une formulation un peu différente, parlant plutôt de notre présence dans les établissements. Son discours nous a été envoyé par le Net.

Certains DA se sentent un peu rassurés mais quelques inquiétudes demeurent encore quant aux missions d'examen, à notre place avec les DSDEN et la notion de corps unique.

A ce sujet, Jean-François Le Borgne signale que le SIEN UNSA avec qui nous sommes en relation y est désormais opposé. Nous avançons en parallèle avec eux, ce qui peut être une force.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15

.....

COMMENTAIRE : Une présence plus forte que les années précédentes et presque toutes les académies représentées , mais surtout des débats fort animés et des résolutions suivies d'effets immédiats .Nous vous vous

**proposons de lire les CONTRIBUTIONS
MOTIONS LANCEES PAR NOS ADHERENTS**

.....

Académie d'Amiens, réunion syndicale du 15/04/09

Motion proposée à l'assemblée générale du SNIA IPR du 5 mai 2009

- **Masterisation des concours :**

Il est urgent que le SNIA IPR prenne position sur ce point. Si on peut admettre que les concours ont besoin d'évoluer, il convient qu'une large concertation avec toutes les parties prenantes (syndicats d'enseignants secondaire et supérieur, IA IPR, syndicats d'étudiants, Ministère ...) soit mise en place.

Nous demandons également une formation digne de ce nom pour les futurs lauréats des concours.

Nous sommes notamment très inquiets par rapport aux candidats titulaires du master qui échoueront au concours.

- **Réforme du lycée :**

Là encore nous demandons que le SNIA IPR se prononce clairement et que les représentants des IA IPR soient consultés.

- **Recrutement des IA IPR :**

Le syndicat doit prendre position contre le recrutement massif de détachés (hors voie de concours) avec toutes les conséquences que cela induit (postes bloqués pour les mutations). Nous devons aussi nous prononcer contre le nouveau type de recrutement proposé par le ministère.

Nous sommes très inquiets du nombre de plus en plus réduit (en pourcentage) d'IPR recrutés par la voie du concours et de la situation dans certaines disciplines.

- **Mission des IA IPR :**

Le projet de texte qui vient d'être diffusé est pour nous inacceptable et donc non négociable tant que n'y seront pas distingués clairement les différents corps d'inspecteurs et leurs missions respectives. Nous craignons vivement que ce texte soit un prélude au corps unique.

- **Revalorisation de l'ICA :**

Officiellement cette revalorisation prend effet au 01/01/09, mais pour l'instant nous ne voyons rien venir de concret. Nous souhaitons une action revendicative plus déterminée de la part du SNIA. Idem pour les frais de déplacement.

Contribution Limoges

Concernant la mastérisation des concours, il me semble nécessaire et urgent que le SNIA-IPR se positionne clairement sur les modalités de recrutement et de formation des futurs enseignants. A savoir, que valide-t-on comme compétences lors des

épreuves telles qu'elles sont aujourd'hui définies? Rien n'est écrit là-dessus, je tiens à votre disposition les projets concernant les PLP, c'est édifiant. Que vont amener en termes de compétences (encore!) les nouvelles modalités de formations?

Juin Juillet 2009

A-t-on réellement besoin d'un bac+5 pour enseigner en bac pro 3 ans...? Où formera-t-on des profs des métiers du bâtiment (par exemple) à bac + 5 ?

Il y a un fort risque de rancœur à venir entre le niveau de formation initiale d'un agrégé et d'un capétien/plp et les bulletins de salaire qui seront ceux des lauréats des différents concours à moins que l'on tende vers un laminage des échelles indiciaires.

Concernant le projet de note de service, plusieurs points me semblent inacceptables:

- il doit être précisé que les IA-IPR sont placés sous l'autorité directe du recteur.
- il me semble nécessaire que les bases de recrutement des différents corps soient énoncés: les IA-IPR sont recrutés avec une agrégation!!! Les missions qui peuvent découler de ce niveau de recrutement peuvent (doivent!) être distinctes des autres corps.
- le chapitre sur le PTA est relativement comique. Le PTA dont disposent certaines académies est rarement écrit par le recteur et le COAC. Cela relève de l'auto-prescription. Quant à la lettre de mission qui en découle...
- l'inspection individuelle, je cite "elle vérifie le respect des programmes, l'application des réformes et mesure l'efficacité de l'enseignement dispensé en fonction des résultats des élèves." L'efficacité d'un dispositif, au sens lollique du terme, se mesure entre le coût et les résultats. Qui peut nous dire ce qu'est l'efficacité d'un enseignement? Est-ce les notes à l'examen (nous savons tous ce qui se passe), les nombres d'heures d'enseignement ramenés au nombre d'élèves et comparés aux notes à l'examen, etc...
- fin de chapitre sur le pilotage pédagogique partagé: "ce type d'intervention est déclenché par l'autorité académique, recteur ou IA-DSDEN et a vocation à être systématisé". Cela me semble devoir être précisé, ce n'est pas à nos collègues DSDEN de nous mobiliser.
- management: "ils (les corps d'inspection) procèdent en tout état de cause à l'évaluation de la qualité de la formation des stagiaires et se prononcent

sur leur première affectation si besoin est." C'est le summum. Quelle est notre positionnement dans le cadre de la mastérisation des concours et si rien ne devait changer, nous sommes mis en position de l'employeur qui va embaucher mais dont l'action ne se situe pas dans le cadre de la formation à l'IUFM puisque on ne peut pas être des 2 côtés... Quand sera-t-on sollicité pour donner notre avis sur la première affectation. Par contre l'action de titularisation (on embauche pour 40 ans minimum) a disparu!!!!

Bref, ce projet ne me semble pas aller dans le sens de progrès. Evoluer oui, dégrader nos missions et notre fonction non!

CONTRIBUTION TOULOUSE

Tous les problèmes évoqués : pas ou peu de candidats dans certaines disciplines, niveau des candidats, recrutement de chargés de mission sont liés à la faible ATTRACTIVITE essentiellement en terme de REMUNERATION : c'est le noeud du problème. INUTILE pour ne pas remuer le couteau dans la plaie de faire des comparaisons avec les anciens PROFESSEURS CERTIFIES qui sont devenus chef d'établissement !!!

....mais pas seulement

Il y a un problème de non -reconnaissance de notre professionnalité qui fait que les IA-DSDEN par l'intermédiaire de groupes de travail, de pilotage, par leur droit à convoquer des personnels se placent sur le champ pédagogique...mais sans prise sur les pratiques de classe et sur le pilotage des établissements. On est dans l'injonction pas nécessairement pertinente. On a x RÉUNIONS ET COMITÉS en tout genre ...pour des résultats invisibles.

Les seuls lieux où nous sommes indispensables et reconnus, ce sont les examens et concours et la formation des maîtres (et encore, dans le transversal...). Nous sommes des éternels mineurs.

En outre, aucune carrière pour ceux qui sont à la Hcl.

Quant à notre problème de nombre, je suis CONTRE un recrutement massif pour des raisons évidentes. Je préférerais pour conduire une politique des

Juin Juillet 2009

professeurs que JE choisirais en accord avec les collègues IPR pour m'appuyer dans les missions d'accompagnement et de formation des équipes et des établissements, ce qui a été possible, même petitement à une époque révolue.

Contribution Martinique

Motion de la section Martinique du SNIA-IPR en vue de l'Assemblée générale du 5 mai 2009

Les collègues de l'académie de Martinique affiliés au SNIA-IPR, réunis le 24 avril 2009 au Rectorat de Terreville (Shoelcher) :

- Saluent avec satisfaction la volonté de concertation du nouveau bureau national du SNIA-IPR qui laisse augurer désormais d'une position plus lisible et mieux partagée par les adhérents sur les grands dossiers qui nous préoccupent, dans un contexte qui suscite interrogations multiples, voire inquiétudes ou mécontentement (revalorisation du corps des IA-IPR, explicitation de nos missions, évolution du métier d'enseignant et des voies y conduisant, réforme du lycée, élaboration réaliste d'indicateurs dans un contexte notamment européen, réflexion sur les acquis des élèves et les incidences éventuelles sur le système de certification...);
- Estiment qu'en l'état, la plus grande réserve doit être apportée au projet de refonte de la note de service n°2005 – 089 du 17 juin 2005. En particulier, le paragraphe relatif au « pilotage pédagogique partagé », même s'il rappelle dûment le caractère essentiel de l'inspection individuelle, nous inspire, en dépit des intentions louables qui y sont développées, beaucoup de méfiance, si l'on persiste à privilégier, dans la définition de nos fonctions, la logique d'accumulation. Nous nous rappelons des constats évoqués quant au caractère anthropique de nos missions dans le rapport Dubreuil en 2003 (cf. p. 7 « 1.1.3 Des tâches éclatées et souvent non hiérarchisées »). De fait, en l'absence de choix clairs ou d'une articulation de nos actions mieux explicitée, il nous paraît que la charge de travail supplémentaire engendrée par de telles dispositions est considérable d'autant que, suivant les termes du projet, « ce type d'intervention [...] a vocation à être systématisé ». Une telle évolution supposerait à tout le moins, au-delà du positionnement et des procédures nouvelles que cela nécessite de faire connaître et accepter par les autres acteurs de l'encadrement éducatif, Inspection générale comprise, de déployer de façon ambitieuse des mesures d'accompagnement importantes en termes de formation continue pour notre corps. Nous avons pu ces dernières années apprécier dans la diversité

de nos contextes académiques, quel que soit le terme retenu (inspections croisées, globales, combinées, qualifiées in petto par nombre d'entre nous de véritables usines à gaz...) le caractère lourd, empirique, controversé, chronophage et non véritablement évalué à ce jour de ce que le document de travail qualifie de façon tendance « évaluation systémique ». On demeure véritablement pantois, lorsque l'on découvre benoîtement, nous les maîtres Jacques de l'Institution, que « ces formes d'intervention sont d'ailleurs aisément combinées [souligné par nous] avec des inspections individuelles. » Que penser en outre d'observations fleurant bon l'objurgation pateline et la bienveillante réprimande, lorsque l'on peut découvrir dans un texte qui se prétend normatif, une curieuse propension au recadrage qui pourrait laisser accroire l'ampleur insoupçonnée de certaines dérives. On soulignera en particulier une invitation à ne pas « se limiter à dresser des constats » ou encore une mise en cause subtile de la liberté pédagogique de l'enseignant au motif que cette liberté pourrait être « le prétexte d'un quelconque « laisser faire » ». Enfin, nous exprimons notre scepticisme face à l'entrée en scène quelque peu immodeste du concept à caractère cosmétique de management, empruntant résolument au langage de la gestion des entreprises. Pour résumer le tout, nous estimons que si une réflexion sur l'évolution de nos missions, en adéquation avec l'évolution et les perspectives du système éducatif, nous semble légitime, il nous paraît tout autant pertinent qu'une large concertation puisse précéder la remise en chantier d'un texte datant de moins de quatre ans, déjà relativement ouvert et représentatif de nos missions multiples. Nous précisons que la refonte de cette note de service ne nous apparaît par conséquent ni d'une si grande urgence, ni surtout liée de façon consubstantielle à la revalorisation indispensable de notre positionnement au sein de la fonction publique, reconnue, semble-t-il, par la Direction de l'encadrement et plus largement le Ministère,

- Souhaitent qu'à défaut de pouvoir disposer d'un véhicule de fonction, ce qui représenterait la solution normale pour répondre à l'exigence de mobilité inhérente à nos missions, indépendamment d'autres outils élémentaires de communication portable dont nous ne disposons pas à ce jour en Martinique, nous nous orientons par défaut, à l'instar de ce qui existe par exemple pour les IEN, vers un dédommagement mensuel et forfaitaire de nos frais de déplacement qui pourrait être de l'ordre de 350 à 400 euros par mois. Notons au passage que nous demandons l'alignement de l'indemnité repas dans les DOM

Juin Juillet 2009

- (actuellement de 7,84 euros en Martinique) sur celle de la Métropole qui représente environ le double de cette somme ;
- Suivant la même logique, il semble étrange, que nous devions jouer le rôle de banquier de nos administrations respectives. A ce jour par exemple, certains d'entre nous n'ont pas encore été remboursés de leurs frais de mission portant sur le premier trimestre de l'année 2008-2009, étant entendu, accessoirement, que les frais de taxis ne sont jamais pris en compte même dans le cas où ils représentent le moyen de transport le plus économique pour se rendre d'un point à un autre. A cet égard, la mise en place d'un système de cartes de paiement ad hoc, avances ou système équivalent pour l'hébergement ou pour les transports, nous paraissent autant de pistes intéressantes et urgentes à concrétiser ;
 - Déplorent enfin l'absence d'application des mesures de revalorisation prévues notamment à propos de l'ICA, suite au protocole signé le 13 novembre 2008 avec le Ministre.

COMMENTAIRE ; Il suffit de lire les contributions envoyées à notre AG pour comprendre que le mécontentement est grand et que nous avons parfois des opinions non concordantes sur divers points , c'est la raison pour laquelle nous devons organiser un congrès qui fixera les grandes lignes de notre action et de nos manières d'agir en plus grande conformité avec la diversité de nos adhérents .

Nous devons pouvoir débattre et les motions seront écrites pour cela .

Un congrès définissant une ligne de travail pour le bureau national et envisageant les actions à mener doit se mettre en place . Le site sera un instrument de dialogues et de débats , mais rien, ne vaut l'échange de point de vues et d'opinions dont nous percevons les contradictions parfois et qu'il faut tenter d'harmoniser pour aboutir , il est vrai à des compromis .Le congrès du 19 mars 2010 doit être exemplaire et fondateur , contribuez à fournir des motions pour tracer notre avenir syndical.



RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier est complexe puisque deux années ou presque se sont écoulées depuis notre dernière assemblée générale . Malgré tout cette dernière année a vu les dépenses se multiplier à cause de nombreux déplacements et une double affectation de l'impression des annuaires qui ont été en fait payés la même année 2008. Une augmentation des frais postaux et des envois liés à cette double année électorale (CAPN et élections du BN du SNIA IPR) . Bref malgré des réserves conséquentes les dépenses augmentent bien plus vite que les recettes qui sont trop modestes. Nos cotisations sont très faibles , même si 66 % sont déductibles fiscalement .

Il faut réagir et nous avons proposé une faible augmentation pour en fait avoir les moyens d'organiser un congrès en mars 2010.

Des restrictions de publication de l'annuaire qui absorbe une grosse partie de nos cotisations seront nécessaires et l'utilisation du site sera plus à même de rendre compte des activités du SNIA IPR . L'annuaire sera tiré sous une forme papier dans un format moins coûteux et nous tenterons de le vendre au prix coûtant pour les non adhérents .

SNIA - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux				1 - AVOIRS	31/12 2007
RAPPORT FINANCIER AU 31 janvier 2009				CCP	32 977,68 €
				LBPam Trésorerie 1C	35 170,59 €
					15 000,00 €
					83 148,27 €
1. RECETTES				2 - RECETTES	
Adhésions 29790				Adhésions	28 490,63 €
Dons+Annuaire 150				Don+Annuaire	100,00 €
Intérêts livretCEBpostale 815,62				Coupons d'obligation(compte supprimé)	255,00 €
Plus-value LBPam Bpostale 1471,77				Plus-value Latitude(compte supprimé)	1 103,41 €
TOTAL RECETTES 32227,39					29 949,04 €
2. DEPENSES				3 - DEPENSES (2006/2007)	
				3673	3 754,00 €
ANNUAIRES/07-08/08-09 : - reproduction 8539,63 2 ans				1556,69	1 777,62 €
- expédition 3832,61 2 ans				14593,59	13 246,96 €
FLASH 47 à 53 (routage+poste) expédition 21201,8 2ans				5499,61	5 419,37 €
BUREAU : -frais de fonctionnement 13852,91 1an 4 mois				265,01	452,14 €
- téléphone + connexion permanente 968,37				661,15	1 275,51 €
- fournitures bureau dont encres imprimantes 1176,89				358,97	575,10 €
affranchissements 1801				125	3 168,00 €
Hébergement+Façonnage du site Internet +adressage				26733,02	- €
Divers :					29 668,70
TOTAL DEPENSES 51373,21				solde	
3. BILAN					280,34 €
Le bilan 31- 01- 09 est déficitaire de 19145,8€				prélèvement CCP courant à hauteur de 17813,77€	
4. AVOIRS				Situation des comptes au 31 janvier 2009	
Compte courant CCP 15834,61					32 977,68 €
Sicav monétaires <u>Banque Postale</u> : Lbpam 36652,36					35 170,59 €
Compte CE Bpostale 15815,62					15 000,00 €
TOTAL DES AVOIRS 68302,59					83 148,27 €
SURCOÛT année double 8545,35 € + 2008 double élection BN et CAPN X 2 envois .					
Le Trésorier du SNIA-IPR jusqu'au 6 février 2009					
JF LE BORGNE					
Le déficit en année normale serait de 51373, 21€ -8545, 59€ soit 42827, 86€					
face à 32227, 39€ de recettes soit un déficit réel de 10607, 4					
L'augmentation des cotisations de 20% ne suffira pas à combler ce déficit grandissant .					



La déclaration du président du SNIA IPR face au ministre le 5 mai 2009 en Sorbonne :

Monsieur le ministre,

Le SNIA IPR, fort du soutien de 62% du corps des inspecteurs d'académie aux élections professionnelles de décembre 2008, vous remercie de les accueillir à nouveau en Sorbonne : depuis trois ans, nous n'avons pas été des interlocuteurs privilégiés de l'accompagnement de votre politique d'éducation et nous le regrettons.

Nous avons entendu vos propos rassurants sur l'avenir de notre institution pour laquelle, vous ne l'ignorez pas, monsieur le ministre, **les inspecteurs d'académie au même titre que les inspecteurs généraux sont les seuls professionnels légitimes au sein de la classe, évaluant les pédagogies mises en œuvre et la pertinence des contenus de formation.** A tout moment, nul n'en doute, les IA IPR sont en mesure de donner une image réelle de l'état des enseignements dans les collèges et les lycées de France.

Depuis toujours, les IA-IPR se sont engagés avec détermination et loyauté, visant la réussite des réformes et expérimentations souhaitées. Pourtant, aujourd'hui ils sont inquiets et témoignent pour nombre d'entre eux d'une profonde amertume. Le 13 novembre 2008, monsieur le ministre, **vous avez signé avec le SNIA IPR** et un autre syndicat un peu auparavant un protocole qui a suscité de grands espoirs d'amélioration de la carrière des IA IPR.

-1- Le SNIA IPR se félicite que le texte sur l'ICA promis depuis novembre 2008 voit enfin le jour, nous serons vigilants comme nous l'avons toujours été pour suivre sa réelle application sur les bulletins de paye de tous nos collègues sans exception. Nous restons cependant un peu amers d'avoir du attendre si longtemps pour un acte cosigné en novembre 2008. Un grand merci à vos services, cependant.

-2- Par ailleurs, le SNIA IPR souhaite rappeler ici que **notre régime salarial n'a connu aucune amélioration depuis de très nombreuses années.** Certes, la crise est là, et nous savons l'analyser : toutefois les efforts consentis par notre profession pour le bon fonctionnement de l'institution ne sont ni reconnus ni récompensés. Une des preuves en est à l'évidence le tarissement du recrutement enclenché depuis quelques années. Aussi sollicitons-nous à nouveau une réelle amélioration de nos conditions salariales.

-3- Le texte sur les frais de déplacement doit être encore fortement amélioré , c'est possible en poursuivant la concertation déjà entamée .

-4- Il y a peu de jours, le texte sur les missions des inspecteurs nous a été diffusé sous la formulation de projet amendé : nous pensions pouvoir poursuivre les contributions entamées avec le service de la direction de l'encadrement dès cette semaine. En l'état d'une diffusion auprès de l'IGEN et des recteurs, nous nous trouvons dans une situation d'état de fait. Sachez monsieur le ministre, que les collègues, qu'ils soient syndiqués ou non, se posent beaucoup de questions au sujet de ce texte. Le SNIA-IPR souhaite toujours être associé à son application, dans le cadre des échanges de qualité que nous poursuivons très régulièrement avec la direction de l'encadrement depuis juillet 2008.

5-Fort de la confiance d'une très grande majorité des inspecteurs d'académie, le SNIA IPR voudrait être rassuré plus encore sur le caractère indéfectible de l'inspection individuelle et de la fonction pédagogique des IA/IPR.

Ne refusant pas l'évolution de leur mission d'évaluation, sous l'autorité des recteurs d'académies, ils souhaitent néanmoins être confortés dans leurs pratiques d'observation dans les classes.

6-L'avenir des IUFM, le devenir des lycées, l'évolution de la voie technologique (STI/STL non rénovés) préoccupent grandes directions que vous comptez prendre. Nous sommes toujours aux côtés des IA IPR pour être le porte-parole de leurs idées et de leurs inquiétudes dans le cadre d'un débat constructif en concertation avec votre ministère.

Aussi le manque d'information privilégiée ne nous permet-il pas toujours d'assurer l'impulsion des réformes auprès des professeurs et des familles.

Juin Juillet 2009

Vous le savez, monsieur le ministre, le SNIA IPR est un syndicat qui a préféré le dialogue depuis longtemps, **nous vous avons entendu, nous souhaiterions être écoutés**. Si les temps sont difficiles pour tous, depuis quelques mois, ils auraient pu être adoucis pour l'ensemble des IA IPR grâce à la réalisation des signes forts qui étaient annoncés fortement les IA IPR et toutes les réformes engagées, nous conduisent à vous demander, monsieur le ministre, des précisions sur les directions que vous comptez prendre. Nous sommes toujours aux côtés des IA IPR pour être le porte-parole de leurs idées et de leurs inquiétudes dans le cadre d'un débat constructif en concertation avec votre ministère.

Nous vous remercions, monsieur le ministre, dans le cadre de cette rencontre en Sorbonne, de prêter une **attention soutenue à nos remarques, nos questions et nos attentes légitimes et défendues par le SNIA IPR**.

JEAN FRANCOIS LE BORGNE Président du SNIA IPR 15H en Sorbonne le mardi 5 mai 2009



Compte rendu de l'entrevue SNIA IPR DE le 12 juin 2009

Rencontre du bureau national du SNIA/IPR représenté par Jean-François Le Borgne et Laurence Picheau avec la direction de l'encadrement

Vendredi 12 juin 2009 15 heures

Le premier point abordé concerne l'usage des logiciels Chorus et d'Ulysse utilisés dans les académies pour la déclaration et le remboursement des frais de déplacement.

Un stage à l'intention des membres du bureau national est demandé à Roger Chudeau

de manière à constituer une force de proposition efficace afin d'optimiser le processus de remboursement des frais.

Roger Chudeau donne son accord de principe afin que le SNIA/IPR soit associé à la formation sur les logiciels.

Le point deux concerne l'amélioration des modalités de remboursement de frais en académie. Jean-François Le Borgne souligne les gros écarts qui subsistent entre académies dans les délais de remboursement (entre 15 jours et 3 mois après la transmission du bordereau de frais). Le SNIA/IPR demande à participer à un groupe de travail ayant pour objet de réaliser une fiche technique à destination des secrétaires généraux et des recteurs.

L'idée est de mettre en place une procédure permettant d'activer rapidement un droit au remboursement de 75 % de l'enveloppe budgétaire allouée par IA/IPR en favorisant l'évaluation des sommes restant dues.

Le troisième point correspond à la demande d'un état exact des décharges syndicales et des nominations au Conseil Supérieur de l'Education

La direction de l'encadrement précise que les décharges sont budgétées. Elles apparaissent au

BOP de l'académie et elles entraînent si besoin est la création d'un poste.

La direction de l'encadrement rappelle que la répartition des charges d'examens et concours entre IA/IPR relève des IGEN mais peut être arbitrée par le Recteur afin que toutes les missions des IA/IPR soient accomplies en académie.

Le quatrième point porte sur les problèmes rencontrés par les nouveaux stagiaires IA/IPR recrutés en mai 2009.

La première question est celle du versement de l'ISO et de la prise en charge des frais de déplacement.

Jusqu'à quelle date exactement doit-elle être payée aux nouveaux stagiaires en sachant qu'ils sont toujours assujettis aux obligations de remplir les bulletins scolaires, de participer aux conseils de classe....

Le SNIA/IPR réclame une clarification des règles auprès des chefs d'établissement de manière à ce que les mêmes règles soient appliquées sur l'ensemble du territoire.

La direction de l'encadrement rappelle que les stagiaires garde leur qualité et leur rémunération de professeur jusqu'au 1^{er} septembre 2009.

Qui prend en charge les déplacements des stagiaires ? L'académie d'origine ? L'établissement scolaire ? C'est le rectorat de l'académie d'origine qui a la charge de fournir les bons de transport pour les déplacements à l'ESEN.

La direction de l'encadrement prend acte de la nécessité de développer la capacité de réponse de l'ESEN à ces problèmes administratifs.

Une deuxième question porte sur l'organisation d'une session de formation pendant les vacances d'une zone, les stagiaires ayant noté un avantage conféré aux stagiaires franciliens.

Le SNIA/IPR rappelle l'importance de la qualité de l'accueil des nouveaux stagiaires, un des enjeux étant de limiter le nombre de démissions.

Une troisième question concerne le devenir des stagiaires recrutés dans l'enseignement supérieur.

Le SNIA/IPR souhaite que les modalités exactes de leur reclassement soient clairement diffusées.

Une quatrième question porte sur la diffusion en temps réel des postes disponibles après le premier mouvement pour les stagiaires.

La direction de l'encadrement rappelle que les IA/IPR titulaires sont prioritaires sur l'affectation des postes disponibles.

La question sous jacente de la mobilité sur l'affectation des premiers postes est à nouveau débattue. La direction de l'encadrement exprime clairement son souci de procéder à une affectation respectueuse des contraintes organisationnelles et familiales de chacun et qui tient compte de l'ordre de classement au concours. L'affectation sur les premiers vœux étant de plus en plus fréquente, cela diminue l'année suivante mécaniquement le nombre de demandes de mutation. L'objectif des différentes parties prenantes est bien de procéder à une installation durable des inspecteurs en académie.

La direction de l'encadrement et le SNIA/IPR se mettent d'accord pour réunir un groupe de travail à partir du premier septembre 2009 comprenant un représentant de l'ESEN, les présidents du SNIA/IPR et d'autres syndicats , 1 ou 2 stagiaires 2009 de **manière à réaliser un livret d'accueil** répondant aux besoins d'information des nouveaux stagiaires.

La cinquième question porte sur l'Indemnité de Charge Administrative qui concerne à la fois les titulaires et les stagiaires 2009 à compter du premier septembre 2009.

Le SNIA/IPR rappelle l'engagement solennel du Ministre devant tous les collègues inspecteurs réunis le 5 mai 2009 à la Sorbonne de procéder à la mise en paiement après signature du décret par le Ministère du Budget.

Une forte mobilisation des collègues inspecteurs formalisée par une pétition nationale ainsi qu'une remise en cause de certains actes professionnels sont mis en avant par des collègues afin d'obtenir gain de cause.

La direction de l'encadrement assure que le processus des signatures est en cours et que la revalorisation sera conforme à l'accord signé le 13 novembre 2008 avec effet rétroactif au 1 janvier 2009

Le sixième point aborde la question du rôle des IA/IPR dans la formation des maîtres dans un contexte d'absorption des IUFM par les universités.

Juin Juillet 2009

Le bureau national du SNIA/IPR propose une contribution afin d'alimenter la réflexion de la commission Marois-Filâtre : l'expertise avérée des IA/IPR dans le choix des tuteurs et des lieux de stage en EPLE est incontournable. Dans le cadre de la mastérisation de la formation des maîtres, la recherche de conditions de stage en adéquation avec les objectifs de formation devient essentielle tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

La direction de l'encadrement s'engage à transmettre le document de travail du SNIA/IPR à la commission Marois-Filâtre.

Le septième point concerne la revalorisation des salaires des IA/IPR.

La question de l'attractivité du métier de l'IA/IPR passe par une revalorisation des conditions de rémunération. Réussir le concours signifie pour de nombreux collègues renoncer à des heures supplémentaires années qui viennent largement augmenter le niveau de rémunération.

C'est une perte sèche lors de l'entrée dans le métier accompagnée de nombreux frais inhérents à la mobilité requise dans les missions. La qualité du vivier de recrutement dépend largement des évolutions à venir notamment dans une perspective de cotation des types de poste et d'élaboration systématique de lettre de mission par les Recteurs.

Le SNIA/IPR demande à être associé aux groupes de travail émergent sur ces questions.

Le huitième point concerne la formation continue des IA/IPR

Le SNIA/IPR demande à l'élaboration d'un véritable plan de formation continue des IA/IPR, mieux structuré, abordant les grandes problématiques actuelles de l'évolution du système éducatif (socle commun, lycée de demain). Des regroupements inter académiques pourraient être proposés de manière à faciliter l'échange de pratique entre académies qui ne disposent pas toutes des mêmes forces vives, d'une même institutionnalisation des groupes de réflexion et recherche action académique.

La direction de l'encadrement s'engage à veiller à l'équité de l'accès à l'information et à la formation entre académies appartenant à des réalités territoriales différentes.



Compte rendu BN du 15 juin 2009

REUNION DU BN

LUNDI 15 JUIN 2009

Présents : Patrick Duprat, Michel Gouy, Pascale Hertu, Roger Keime, Danielle Kunemann, Jean-François Le Borgne, Bernard Lehalle,

Excusés : Bernard Leroux, Laurence Picheau

1- **CAPN**

Une partie du Bureau s'est réunie ce matin pour préparer la CAPN qui a lieu le 16 juin à 14h.

Nous avons étudié les propositions de la DE et avons décidé des cas à reprendre pour apporter quelques ajustements de façon à ce qu'un plus grand nombre de collègues aient satisfaction.

Il est décidé que la lettre au Ministre concernant l'ICA et la non tenue des promesses faites en Sorbonne le 5 mai, sera lue en déclaration préalable.

2- **Compte-rendu de réunions**

A) ESEN

B) Jean-François Le Borgne et Patrick Duprat ont rencontré les lauréats de concours 2009 qui leur ont fait part de leurs soucis.

Leurs questions portent sur

- l'ISO : est-elle suspendue dès réussite au concours ? → Normalement elle est conservée jusqu'au 1^{er} septembre, date à partir de laquelle ils percevront l'ICA
- couverture sociale : → C'est l'ancien établissement et le rectorat d'origine qui les couvrent jusqu'à la prise officielle de fonction
- frais de déplacement pour les stagiaires actuellement → ils seront remboursés par le rectorat d'origine dans quelques temps
- inquiétude quant à la liste des postes vacants diffusée → Il faudra voir les ajustements possibles pour les stagiaires 2 et donc les postes ainsi libérés
- leur opposition aux sessions de formation pendant les vacances

C) D.E : R Chudeau

Une rencontre a eu lieu le 12 juin. R Chudeau a été affirmatif, l'ICA est en cours.

Jean-François Le Borgne a demandé la mise en route d'un courrier à destination des SG sur la mise en œuvre du remboursement des frais ainsi qu'un état exact des décharges.

Le compte-rendu de cette réunion figurera dans le Flash 55 à paraître fin juin.

3- **Nouveau site**

Au cours de cette réunion nous nous connectons avec succès au nouveau site du SNIA IPR.

Y figurent actuellement l'annuaire en ligne ainsi que quelques compte-rendu de réunions.

Suite va donc être donnée pour que ce site soit opérationnel pour tous le plus vite possible.

Il va falloir actualiser les adresses pour les envois postaux. La Poste ne renvoie plus les publications non distribuées.

Pour être subventionnés, nous devons faire un nombre minimum d'envois.

4- **Calendrier des prochaines réunions du BN**

* Mardi 8 septembre : 10h-16h : réunion de rentrée et préparation du Congrès

* Jeudi 15 octobre : 14h-17h : réunion avec les DA ou bien un représentant par académie

* 16 ou 17 décembre (veille de la CAPN) : préparation de la CAPN

Vendredi 19 mars : Congrès à Paris

Il nous faut réfléchir au contenu, (ligne idéologique, démocratisation du fonctionnement du syndicat, compétences des IPR, etc.) et penser à des intervenants à inviter.

5- Cotisations

Il faudra lancer l'appel à cotisations dès la rentrée de septembre.

Elle est fixée, selon les cas, à 60 € ou 30 €.

Le bulletin d'adhésion doit être revu. Vont y figurer les éléments indispensables à la base de données pour que celle-ci soit fiable.

6- D.A

Il nous faut trouver un(e) DA pour Paris, la Nouvelle Calédonie, la Guadeloupe, la Guyane, Nice et l'ESEN.

.L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16h30



CAPN

Mardi 16 juin 14h

Commissaires paritaires : M. Gouy, R. Keime, D. Kunemann

En déclaration préalable R. Keime lit la lettre que nous envoyons au Ministre à propos de l'ICA et du retard dans la mise en œuvre des promesses faites à la Sorbonne le 5 mai.

R. Chudeau, DE, quitte la CAPN après quelques minutes, devant se rendre à une réunion rue de Grenelle. Il en profite donc pour prendre le texte de cette lettre et l'emporter avec lui.

Lors de l'étude des candidats promus au grade d'IPR par **liste d'aptitude**, il est rappelé que cette liste d'aptitude est, non la « régularisation » d'une situation de fait, mais une vraie reconnaissance des fonctions exercées et de compétences. Une discussion s'est engagée sur les diplômes de certains des promus (bac +2) mais cette promotion reconnaît des mérites et non un diplôme obtenu il y a plus de 20 ans.

Il est fait remarquer que seuls 18 avis favorables ont été donnés alors qu'il y avait 21 possibilités.

Cette différence s'explique par le manque de supports sur lesquels affecter les lauréats. C'est également la raison pour laquelle aucune liste supplémentaire n'est faite. Néanmoins mémoire sera gardée des collègues ayant cette année des avis très favorables de leur recteur et de l'IG et n'ayant pas été pris.

Les affectations des lauréats de concours ne posent pas de problème particulier. Il est à noter qu'une grande majorité d'entre eux sont nommés dans leurs vœux. Même des réserves sont faites concernant certains choix à justifier .

M. Gouy fait part de la situation financière d'un chef d'établissement qui, reçu au concours, a une perte non négligeable de revenus. Il lui est répondu que la situation allait être régularisée.

Le deuxième mouvement donne lieu à quelques ajustements, dont certains avaient été annoncés lors de la première CAPN du 16 avril.

Les mutations sont faites en toute transparence, les critères ayant été clairement annoncés le 16 avril.

Il est à noter que l'avis du recteur a une importance non négligeable, de même que des facteurs humains (situation familiale difficile justifiée, notamment).

La dernière CAPN d'ajustement aura lieu le 27 août à 9h.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16h



Résultat du 2^{ème} mouvement d'ajustement

Nom	Affectation actuelle	Affectation obtenue
M. LACHEZE (Anglais)	MONTPELLIER	GRENOBLE
M. CAILLAT (Eco/Gestion)	VERSAILLES	PARIS
M. NEVADO (Mathématiques)	NANTES	TOULOUSE
Mme NOGUES (Mathématiques)	AIX-MARSEILLE	MONTPELLIER
M. LE MOROUX (Sc. Physiques)	STRASBOURG	CAEN
M. CHARLIGNY (STI)	AMIENS	REIMS
M. CHATEIGNER(STI)	AIX-MARSEILLE	LYON
M. PERROUX (STI)	REIMS	GRENOBLE
M. GIRAUD (STI)	LA REUNION	AIX-MARSEILLE

Tous les collègues ont été prévenus et nous sommes en mesure d'expliquer certaines décisions .



Admis sur liste d'aptitude en 2009

Académie ou administration d'origine	Civilité	Nom Prénom	Spécialité
POITIERS	MME	NIQUET PETITPAS Pascale	AVS
LYON	M	ROY Emmanuel	AVS
ADM CENTRALE	M	MACRON René	AVS
NANCY METZ	MME	NAERT Laurence	AVS
NICE	M	ATTAL Marco	AVS
REIMS	MME	GUSTO Marie Claude	AVS
AMIENS	MME	ILEF Irène	AVS
CNDP	M	DETALMINIL Didier	AVS
CRETEIL	M	CHERITEL Jacques	AVS
GUYANE	M	FRANCOIS ST CYR Claude	AVS
ADM CENTRALE	MME	LECAS-REGIMBART Mariannick	AVS
GUADELOUPE	M	NELSON Max	Eco Gest
LYON	M	PEGORARO Patrick	Eco Gest
NICE (mise à dispo MEN)	MME	CHAPEY Joël	Eco Gest
LILLE	M	MARIN Pierre Charles	STI
LIMOGES	M	BRUNAUD Claude	STI
LIMOGES	M	CAMILIERI Patrick	STI
MARTINIQUE	M	DUPE Rémy	STI



AFFECTATION NOUVEAUX STAGIAIRES 2009 sauf EVS
mouvement ultérieur (voir listes suivantes)

IA-IPR EN ALLEMAND						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	PESTEL	PESTEL	JACQUES-ALAIN	ROUEN	DEMISSION
2	MME	COLE	MACCARINI	JOCELYNE	NANCY-METZ	NANCY-METZ
IA-IPR EN ANGLAIS						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	WINDSOR	WINDSOR	JAMES	BORDEAUX	TOULOUSE
2	MME	LACHAMBRE	REYNAL	MONIQUE	LIMOGES	ORLEANS TOUR
3	M.	BRUSSON	BRUSSON	MICHEL	VERSAILLES	VERSAILLES
4	MME	ALIMI	ALIMI	RUTH	VERSAILLES	CRETEIL
5	M.	KOUADIO	KOUADIO	KOUASSI FILY	GUYANE	MARTINIQUE
6	MME	DELON	GARIN	ANNE	NANTES	RENNES
IA-IPR EN ARTS PLASTIQUES						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	BOURDOIS	BOURDOIS	CYRIL	ROUEN	BESANCON
IA-IPR EN CHINOIS						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	BORDAS	POUS	ANNE-MARIE	PARIS	BORDEAUX
IA-IPR EN ECONOMIE ET GESTION						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	LE GOFF	BAGLIN	VALERIE	CAEN	RENNES
2	MME	JOACHIM	JOACHIM	ROSE-LISE	MARTINIQUE	BORDEAUX
3	M.	CERANI	CERANI	FREDERIC	VERSAILLES	VERSAILLES
4	MME	GODARD	LESTRADE	MARIE AGNES	LIMOGES	ORLEANS TOUR
5	M.	KREISS	KREISS	CHRISTOPHE	CRETEIL	CRETEIL
IA-IPR EN EDUCATION MUSICALE						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	SOLER	PETRALI	SANDRINE	NICE	TOULOUSE
IA-IPR EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	QUAGLINO	PETIT	MARTINE	GRENOBLE	GRENOBLE
2	M.	FALCO	FALCO	ALEXANDRE	LYON	BORDEAUX
3	MME	GAUTIER	BOULNOIS	ISABELLE	AMIENS	ROUEN
4	M.	DU VERDIER	DU VERDIER	THIERRY	BORDEAUX	BORDEAUX
5	M.	FONNE	FONNE	MICHEL	STRASBOURG	NANCY METZ
6	M.	COURNAC	COURNAC	JEAN-LUC	LYON	CAEN
7	M.	CHARPENTIER	CHARPENTIER	ERIC ALAIN	GRENOBLE	VERSAILLES
8	MME	VOISIN	VOISIN	BERNADETTE	PARIS	VERSAILLES
IA-IPR EN ESPAGNOL						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	BERASTEGUI VIDA	BERASTEGUI VIDA	MICHEL	TOULOUSE	LYON
2	M.	CHAMBERTIN	CHAMBERTIN	JOEL	MARTINIQUE	MARTINIQUE
IA-IPR EN ITALIEN						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	ALESSANDRINI	ALESSANDRINI	CLAUDE	CLERMONT-FERR	NANTES
IA-IPR EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	GERARD	GERARD	JOHANN	RENNES	RENNES
2	M.	POTHET	POTHET	ALAIN	VERSAILLES	CRETEIL
3	MME	BOBEE	BOBEE	SABINE	VERSAILLES	Orleans-Tours
4	MME	VERSCHAEVE	VERSCHAEVE	SEVERINE	AMIENS	AMIENS
5	M.	MOULLET	MOULLET	JEAN-MARC	LILLE	LILLE

IA-IPR EN LETTRES						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	LE HIR	LEAL	JOCELYNE	RENNES	RENNES
2	M.	DRAVET	DRAVET	FRANCOIS	VERSAILLES	VERSAILLES
3	MME	BONNET	LIEVELOO	ISABELLE	AIX-MARSEILLE	MONTPELLIER
4	MME	REMER	REMER	MARILYNE	PARIS	LILLE
5	M.	BARJOLLE	BARJOLLE	ERIC	POITIERS	CAEN
6	M.	GROSSET-BOURBON	GROSSET-BOURBON	JEAN-PIERRE	STRASBOURG	STRASBOURG
7	M.	MENDIVE	MENDIVE	CHRISTIAN	BORDEAUX	LILLE
IA-IPR EN MATHÉMATIQUES						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	LE GOUZOUGUEC	LE GOUZOUGUEC	LOIC	RENNES	RENNES
2	MME	PICARD	PICARD	SANDRINE	GRENOBLE	GRENOBLE
3	M.	NOE	NOE	LAURENT	CRETEIL	AIX MARSEILLE
4	M.	PATRY	PATRY	GILLES	CAEN	RENNES
5	M.	SERRIS	SERRIS	CLAUDE	AIX-MARSEILLE	AIX MARSEILLE
6	M.	SOUFFLET	SOUFFLET	PIERRE	AMIENS	STRASBOURG
7	M.	OLLIVIER	OLLIVIER	GILLES	POITIERS	Nantes
8	M.	JANVIER	JANVIER	PHILIPPE	MAYOTTE	LA REUNION
IA-IPR EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	PELLETIER	PELLETIER	MARC	NANTES	NANTES
IA-IPR EN SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	BERTHIER	BERTHIER	CHRISTOPHE	BORDEAUX	BORDEAUX
2	M.	LARBAUD	LARBAUD	JEAN-CHRISTOPHE	GRENOBLE	GRENOBLE
3	M.	BROSSARD	BROSSARD	PATRICE	NANTES	LILLE
4	M.	MURCUILLAT	MURCUILLAT	CLAUDE	VERSAILLES	CRETEIL
5	M.	FOURNOU	FOURNOU	JEAN-PHILIPPE	AMIENS	ROUEN
6	M.	GUIRAL	GUIRAL	VINCENT	GRENOBLE	GRENOBLE
7	MME	DE FLAUGERGUES	DE FLAUGERGUES	MARIE DES NEIGES	GRENOBLE	DIJON
IA-IPR EN SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	MASSEY	MASSEY	JEAN-LUC	VERSAILLES	ROUEN
2	M.	LAURENT	LAURENT	CHRISTIAN	ORLEANS-TOURS	ORLEANS TOURS
3	M.	GARNIER	GARNIER	ERIC	LIMOGES	NANTES
4	M.	PRIGENT	PRIGENT	DOMINIQUE	RENNES	CAEN
5	M.	DARRAULT	DARRAULT	CAROL	LIMOGES	POITIERS
IA-IPR EN S.T.I. secteur ARTS APPLIQUES						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	BOURGOIN	BOURGOIN	CLAIRE FLORENCE	PARIS	DIJON

IA-IPR EN HISTOIRE GEOGRAPHIE						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	CABOCHE	CABOCHE	PATRICK	LILLE	LILLE
2	MME	MERCERON	CHAIX	FLORENCE	NANTES	BORDEAUX
3	MME	GRAVELEAU	HERR	NATHALIE	AMIENS	AMIENS
4	M.	ROQUES	ROQUES	MICHEL	BORDEAUX	BORDEAUX
5	MME	FOURNIER GASSIE	FOURNIER GASSIE	SOPHIE	VERSAILLES	LILLE
6	M.	BENTEUX	BENTEUX	JEAN-PAUL	LA REUNION	LA REUNION
7	MME	PASQUIER	PASQUIER-LOUE	ANNE-FRANCOISE	CRETEIL	LYON

Remarque : de nombreux lauréats obtiennent leur académie d'origine , c'est une évolution positive depuis quelques années .



Les collègues titularisés de la promotion 2007

Académies	civilité	Nom d'usage	<i>Nom patronymique</i>	Prénom	Discipline
NICE	M	ABOLIVIER	<i>ABOLIVIER</i>	JEAN MICHEL	Anglais
MARTINIQUE	Mme	ANDREANI	<i>ANDREANI</i>	MICHELE	Anglais
DIJON	Mme	AUBOIS	<i>AUBOIS</i>	ELISABETH	Anglais
CLERMONT FD	Mme	BARACHET	<i>BARACHET</i>	FRANCOISE	Maths
GRENOBLE	M	BATAILLER	<i>BATAILLER</i>	JEAN PIERRE	AVS
RENNES	Mme	BATSCH	<i>BATSCH</i>	CATHERINE	Anglais
LYON	Mme	BELLISSANT	<i>BELLISSANT</i>	Isabelle	Espagnol
TOULOUSE	Mme	BONAZZI	<i>FERBER</i>	BEATRICE	Eco / Gest
REIMS	M	BORLOZ	<i>BORLOZ</i>	Patrick	SVT
ROUEN	Mme	CALTOT	<i>CROMBEZ</i>	ODILE	EPS
ROUEN	M	CAPY	<i>CAPY</i>	FRANCOIS BERNARD	Maths
CRETEIL	Mme	CAROTTI	<i>PENET</i>	SABINE	STI SMS
GRENOBLE	M	CHAMPENDAL	<i>CHAMPENDAL</i>	Christian	Anglais
AMIENS	M	CHARLIGNY	<i>CHARLIGNY</i>	Francis	STI SI
AIX MARSEILLE	M	CHATEIGNER	<i>CHATEIGNER</i>	Guy	STI SI
AMIENS	Mme	CHEVAL	<i>CHEVAL</i>	FLORENCE	EPS
CLERMONT FERRAND	Mme	CHIFFE	<i>CHIFFE</i>	Catherine	Eco / Gest

NANCY-METZ	M	CHIFFRE	<i>CHIFFRE</i>	PIERRE ALAIN	Lettres
AIX MARSEILLE	M	COMBE	<i>COMBE</i>	Dominique	AVS
VERSAILLES	Mme	CORRIC	<i>GIRARDIN</i>	CORINNE	EPS
CRETEIL	Mme	CROUZIER	<i>CROUZIER</i>	MARIE FRANCOISE	AVS
GUYANE	M	DE LIMA	<i>DE LIMA</i>	MANUEL	Portugais
AMIENS	M	DUGAL	<i>DUGAL</i>	JOEL	EPS
REIMS	M	DUPONT	<i>DUPONT</i>	Thierry	EPS
DIJON	M	DURAND	<i>DURAND</i>	Bruno	Arts Plast
STRASBOURG	Mme	EGRET	<i>FIGEAT</i>	MARIE AGNES	Maths
POITIERS	Mme	EICHELBRENNER	<i>HERISSON</i>	JOELLE	Anglais
BESANCON	M	ERIN	<i>ERIN</i>	JONAS	Allemand
MONTPELLIER	M	FAURE	<i>FAURE</i>	Christian	Maths
CAEN	Mme	FIZE	<i>FIZE</i>	PATRICIA	Lettres
AIX MARSEILLE	Mme	FROISSART	<i>PARADISI</i>	CATHERINE	Eco / Gest
NANCY-METZ	Mme	FURLAN	<i>DILINGER</i>	ELISABETH	Eco / Gest
AMIENS	M	GANTE	<i>GANTE</i>	FREDERIC	AVS
TOULOUSE	Mme	GARCIA	<i>POLETTO</i>	Christine	Anglais
CAEN	M	GARNIER	<i>GARNIER</i>	Jean-Olivier	Sc PHY Chimie
NANTES	M	GAUDEUL	<i>GAUDEUL</i>	Alain	Maths
AIX MARSEILLE	Mme	GIOVANNONI	<i>CHOMEL</i>	LAURENCE	Anglais
REIMS	M	GUERIN	<i>GUERIN</i>	Eric	Arts plast
AMIENS	M	GUILLAUME	<i>GUILLAUME</i>	Daniel	Lettres
VERSAILLES	Mme	GUILLAUME	<i>ALEXIS</i>	Gabrielle	SVT
RENNES	Mme	HEURTEFEU	<i>HEURTEFEU</i>	Christine	Lettres
ORL- TOURS	Mme	ISAAC	<i>ISAAC</i>	NADJA	Allemand
LYON	Mme	JAILLET	<i>BOLEVY</i>	Michelle	Anglais
CRETEIL	M	KERRERO	<i>KERRERO</i>	Christophe	AVS
ROUEN	Mme	LA MARNE	<i>GUITTARD</i>	PAULA	Philosophie
NANCY-METZ	Mme	LACOR	<i>LACOR</i>	VALERIE	Anglais
TOULOUSE	M	LAFON	<i>LAFON</i>	GERARD	Sc PHY Chimie
STRASBOURG	M	LE MOROUX	<i>LE MOROUX</i>	GILLES	Sc PHY Chimie
NANCY-METZ	M	LECUIVRE	<i>LECUIVRE</i>	GUILLAUME	EPS
ORLEANS TOURS	Mme	LECUREUX	<i>LECUREUX</i>	Christine	Hist / Géo
PARIS	Mme	LEFEBVRE	<i>YIN</i>	WENYING	Chinois
AMIENS	M	LEGRY	<i>LEGRY</i>	LUDOVIC	Maths
DIJON	Mme	LEVICKY	<i>LEVICKY</i>	AGNES	Allemand
RENNES	Mme	LOISEAU	<i>LOISEAU</i>	NADINE	Espagnol
RENNES	M	MAILLOT	<i>MAILLOT</i>	ERIC	Anglais
REUNION	M	MANNECHEZ	<i>MANNECHEZ</i>	Yves	Espagnol
GUYANE	M	MARCHITTO	<i>MARCHITTO</i>	Fernand	Hist / Géo
POITIERS	Mme	MEJEAN	<i>MEJEAN</i>	Isabelle	Hist / Géo
ORLEANS TOURS	M	MERY	<i>MERY</i>	Bruno	EPS
POITIERS	M	MICHELIN	<i>MICHELIN</i>	JOEL	AVS
MONTPELLIER	M	MILLANGUE	<i>MILLANGUE</i>	Olivier	AVS
ROUEN	M	MILVILLE	<i>MILVILLE</i>	JEAN MARC	AVS
BESANCON	M	MOREL	<i>MOREL</i>	Noel	STI SI

LILLE	Mme	OBERT	<i>DUYCK</i>	Marie Christine	Maths
VERSAILLES	Mme	PAGLIARI	<i>PAGLIARI</i>	ODILE	Italien
CAEN	M	PAGOTTO	<i>PAGOTTO</i>	Eric	Maths
CAEN	M	PAYSANT	<i>PAYSANT</i>	JEAN JACQUES	Arts plast
REIMS	M	PERROUX	<i>PERROUX</i>	JEAN CLAUDE	STI SI
NANTES	M	PICARD	<i>PICARD</i>	Alain	STI SI
NANTES	M	PICAUD	<i>PICAUD</i>	FRANCK	Hist / Géo
CRETEIL	M	PRAT	<i>PRAT</i>	Michel	STI bio-biologie
NANCY-METZ	M	RAUCH	<i>RAUCH</i>	Yves	Ed. musicale
GRENOBLE	M	RENAULT	<i>RENAULT</i>	DOMINIQUE	EPS
CAEN	M	REYBURN	<i>REYBURN</i>	JEREMY	Anglais
CLERMONT FERRAND	M	RIVALS	<i>RIVALS</i>	JEAN PIERRE	STI SI
RENNES	M	ROBERT	<i>ROBERT</i>	Guy	Maths
LYON	M	RUFFENACH	<i>RUFFENACH</i>	MATHIEU	Sc PHY Chimie
NANCY-METZ	M	SEUILLOT	<i>SEUILLOT</i>	Eric	STI SI
AMIENS	Mme	SIMON	<i>MUSY</i>	Christiane	Sc PHY Chimie
CAEN	Mme	SOULE	<i>TRAVAINI</i>	Isabelle	Eco / Gestion
LYON	Mme	STRAUB	<i>STRAUB</i>	ODILE	Maths
ROUEN	M	TAILLARD	<i>TAILLARD</i>	Philippe	STI SI
RENNES	Mme	TOMI	<i>JEGU</i>	MARIE HELENE	Sc PHY Chimie
NANCY-METZ	Mme	TROSSAT	<i>BERNARDO DE OLIVEIRA</i>	MARIE ALICE	Sc PHY Chimie
LYON	M	TRUCHAN	<i>TRUCHAN</i>	Alain	Maths
MONTPELLIER	Mme	VALLET	<i>VALLET</i>	CATHERINE	Anglais
REUNION	M	VAUTIER	<i>VAUTIER</i>	STEPHANE	Hist / Géo
NANCY-METZ	M	VERGES	<i>VERGES</i>	PIERRE JEAN	AVS
LILLE	Mme	VERGNAUD	<i>VERGNAUD</i>	Martine	Anglais
LYON	Mme	VIAL	<i>VIAL</i>	Myriam	SVT
NANCY-METZ	Mme	ZAERCHER-KECK	<i>ZAERCHER</i>	VERONIQUE	Lettres



Intervention de Patrick Duprat (membre du BN du SNIA IPR) au congrès SNPDEN de Biarritz le 12 mai 2009

Mesdames, messieurs, chers collègues,

C'est avec un vrai plaisir que le SNIA IPR principal syndicats des inspecteurs répond aujourd'hui à votre invitation. Nous sommes heureux de saluer votre organisation qui représente majoritairement les personnels de direction qui constituent un corps d'encadrement dont l'importance stratégique dans le fonctionnement du système éducatif est majeure. Nous sommes d'autant plus heureux de le faire car les congrès sont un moment intense de la vie démocratique des organisations syndicales ; ils sont l'occasion d'un débat d'idées, de confrontation de points de vue et en cela sont des moteurs de progrès.

L'établissement est l'unité de production pédagogique où s'opérationnalise la mission éducative, il est le maillon indispensable sans lequel le système ne peut fonctionner. C'est dire toute l'importance de votre fonction et la responsabilité de cadre que vous assumez quotidiennement.

Nous nous retrouvons avec vous dans ce qu'il est désormais courant d'appeler une culture commune de l'encadrement et nous avons le sentiment fort d'être attelés à la même tâche que vous. Nos missions d'impulsion, d'accompagnement de conseil et de formation nous apparaissent indissociables de votre travail et ce partenariat est désormais consacré par le concept de pilotage partagé. Vous êtes les premiers responsables pédagogiques de vos établissements, vous en êtes les pilotes. Notre expertise pédagogique vient naturellement accompagner vos actions, bien au delà de l'inspection à visée strictement gestionnaire, même si celle-ci reste, pour le déroulement de la carrière de nos collègues enseignants, très importante.

Cette communauté d'action est aussi une communauté de valeurs : comme vous nous sommes indéfectiblement attachés au service public et à son bon accomplissement.

Le thème de votre congrès : « demain le service public d'éducation : autonomie et égalité » est au centre de la nécessaire réflexion que nous amènent à conduire aussi bien les évolutions sociétales et institutionnelles comme celles de la décentralisation que le devoir de vigilance sur ce concept d'égalité sur lequel repose l'organisation républicaine de notre système éducatif. Ce thème s'inscrit bien dans une approche professionnelle qui ne peut se résoudre dans une démarche technocratique et qui doit toujours garder le cap éthique du grand service public d'éducation.

Notre responsabilité de cadre nous impose plus que tout autre ce besoin de rigueur éthique et ce positionnement clair sur un système de valeurs.

Si ceci peut et doit nous guider c'est aussi la limite et la difficulté de notre positionnement syndical. Cadres intermédiaires du système éducatif nous avons l'obligation de la loyauté qui nous met en tension avec nos aspirations et nos revendications...le système l'a bien compris qui n'hésite pas à faire appel à notre sens des responsabilités.

Mais ce qui caractérise votre organisation comme la nôtre c'est justement la responsabilité qui nous fait toujours choisir le dialogue, la concertation dans une perspective constructive avec le double souci de l'intérêt du système et de ses acteurs. Lorsque l'on jette un regard sur vos actions passées qui ont mené au protocole et à la charte de pilotage qui aujourd'hui vous régissent on a bien la trace d'une démarche résolue mais mesurée toute dans le souci du bon ordre de marche du service public.

Nos récentes avancées qui ont conduit à la signature d'un protocole et à la rédaction d'une nouvelle lettre de mission pour les IA IPR procède de la même logique et de la même qualité de démarche. Certes, comme vous nous ne sommes pas convaincus que tout est réglé mais nous sommes capables d'enregistrer progrès et acquis.

Alors, aujourd'hui, devant votre assemblée, au moment où la crise frappe de plein fouet notre pays où, faut-il le rappeler, près de sept millions de nos compatriotes vivent en dessous du seuil de pauvreté, plus que jamais, sans renoncer à nos revendications - bien au contraire mais en raison gardant – il nous faut porter haut et fort les valeurs fondamentales de l'école. Ce sont elles auxquelles nous adhérons et qui font sens ; elles seules permettront, par la formation, dans le cadre d'établissements à l'autonomie affirmée et responsable, d'assurer l'avenir des élèves qui nous sont confiés.

Autonomie, liberté pédagogique, dans le respect des normes du service public, sont les valeurs que nous avons à défendre, protéger et promouvoir. Nous serons avec vous, ensembles, dans ce combat !

Nous vous souhaitons de fructueux travaux !



Notre collègue A. J Y Merlet retraité depuis peu ,a lu pour nous :**DU BONHEUR DE LIRE ET DU BON USAGE DE LA LECTURE**

Le point de vue d'un écrivain : Danièle Sallenave « Nous, on n'aime pas lire »

D. Sallenave, romancière, essayiste, qui se sent toujours concernée par la question de l'école, s'est rendue à trois reprises au collège de la Marquisanne à Toulon : elle a ainsi rejoint la grande opération nationale qui a concerné trente auteurs en 2007/08 (et cinquante, cette année) et elle a pu parrainer personnellement deux classes de troisième de ce collège de Toulon. C'est l'expérience dont elle rend compte dans cet essai qui est son « carnet de voyage à la Marquisanne ».

Ancien professeur d'Université, issue d'une lignée d'instituteurs, D. Sallenave est du sérail et refuse d'emblée de jouer au « grand écrivain » ; elle veut écouter, comprendre. Ce qui la frappe : l'absentéisme grandissant, l'hypersexualisation du discours ambiant de jeunes « beurs » (en majorité) pour qui les filles non voilées passent pour des « prostituées », la pauvreté de leurs moyens d'expression quelles que soient leur créativité et leur énergie. Les rêves d'avenir sont limités : le foot pour les garçons, le secrétariat ou le mariage pour les filles.

L'environnement spatial, c'est celui de la cité, où règne la loi du plus fort sans parler de l'emprise de la religion ; l'ambiance culturelle, c'est une pluralité de cultures « en lambeaux » sur fond de chômage. Dans un tel contexte, l'école reste le lieu salvateur qui garde les valeurs de liberté de penser, de goût du savoir, de l'amour de l'art. Les trois rencontres prévues par l'Institution ont été riches et fécondes. Elles ont donné lieu à un travail en concertation avec les deux enseignantes : lecture de la pièce et écriture par chaque élève présent (il y a beaucoup d'absents) d'un texte qui s'inspire de cette pièce, l'ensemble des textes étant regroupé en fin d'année dans un petit fascicule.

Et pourtant, ils n'aiment pas lire (ils plus qu'elles), et pour de nombreuses raisons, mais surtout parce qu'ils lisent lentement et mal, sans comprendre, faute de vocabulaire souvent. Il faut « traduire » oralement pour qu'il se passe quelque chose. En outre, l'abus d'un métalangage abstrait (discours, focalisation, adjuvant...) accroît la distance avec les récits au lieu de faire de la lecture une manière d'entrer dans l'expérience du monde.

On sent constamment entre les lignes l'engagement, la générosité, l'ouverture de l'esprit et du cœur à ces jeunes, si « attachants », à leurs professeurs auxquels l'auteur rend un hommage appuyé et sincère (le livre leur est dédié). Plus généralement, le refus de l'idolâtrie du présent et de « l'appétit de soumission » donne à la réflexion de l'auteur sa profondeur humaine, philosophique et politique.

La dénonciation virulente du constructivisme comme cause majeure d'errements pédagogiques est moins convaincante. On voit mal en quoi la reconstruction par l'élève de ce qu'il a à apprendre serait à ce point opposée à la transmission du savoir ; elle en est une modalité normale et plus ou moins explicite qui ne tend pas automatiquement à devenir une fin en soi. De même, la posture morale sur l'abaissement des exigences est plus descriptive qu'analytique : et y a-t-il une volonté si générale de privilégier le politiquement ou l'écologiquement correct ? La liberté pédagogique des professeurs reste grande ! La fin du livre et les propositions pratiques sont donc plutôt décevantes.

Excellente diagnosticienne dans la première partie, Danièle Sallenave peine à rédiger l'ordonnance dans la deuxième. Il faut dire que ce n'est pas facile. Et elle nous avait prévenus : elle n'est pas médecin mais voyageuse ; il s'agit d'un « carnet de voyage ». C'est la limite de l'exercice brillamment réussi. Elle ne vient pas d'elle mais du maître d'œuvre de tous ces voyages organisés sur trois jours qui envoient des signaux ambigus : bonne volonté de l'institution, confiance dans la culture certes mais aussi désinvolture à l'égard des spécialistes de l'action culturelle qui travaillent avec des écrivains depuis des années et beaucoup plus que trois jours par an, soumission à l'idolâtrie du momentané justement dénoncé par Danièle Sallenave alors que le seul vrai travail s'inscrit dans la durée, la régulation, l'évaluation et la discrétion. Une nouvelle manière vient d'être inventée de se poser des questions sur les collèges ambition réussite : nous n'en manquons pas. Quand va-t-on s'attaquer aux réponses ? Serge Boimare dans « Ces enfants empêchés de penser » en propose de très convaincantes. Nous examinerons une autre fois son point de vue qui n'est pas celui d'un écrivain mais celui d'un ancien instituteur et d'un psychopédagogue.

J-Y MERLET.



DU BONHEUR DE LIRE ET DU BON USAGE DE LA LECTURE

LE POINT DE VUE D'UN PSYCHOPEDAGOGUE :

Serge Boimare « Ces enfants empêchés de penser »

Ancien instituteur, directeur pédagogique du Centre Claude Bernard, Serge Boimare a écrit, il y a déjà dix ans, un livre intitulé « L'enfant et la peur d'apprendre ».

C'est cette peur d'apprendre largement ignorée qu'il reprend dans ce nouveau livre comme ce qui est, pour lui, l'obstacle majeur et méconnu qui écarte de l'école une bonne partie de 15% des élèves qui n'accèdent pas à la maîtrise des savoirs fondamentaux. Car de la peur d'apprendre découle ce qu'il analyse maintenant comme l'empêchement de penser.

Sa thèse fondamentale est que les peurs archaïques et les préoccupations identitaires parasitent et freinent le fonctionnement intellectuel de certains enfants que le retour sur eux-mêmes met dans l'insécurité et empêche de devenir des élèves capables de jouer le jeu spécifique que demande l'école.

Peurs qui surgissent lors des apprentissages pour au moins deux raisons identifiées par Serge Boimare : d'abord la difficulté particulière qu'ont ces élèves à produire des images, une forme d'incapacité imaginante. Danièle Sallenave dans son livre « Nous, on n'aime pas lire » rapportait ainsi les propos d'une des élèves qui n'aimait pas lire : « je vois bien les mots mais je vois rien, là et elle se frappe vigoureusement le front du plat de la main. ».

Autre difficulté pointée par S. Boimare : l'incapacité à supporter la contrainte perçue très vite comme insupportable frustration par des enfants prisonniers de l'immédiat et incapables de s'appuyer sur leurs capacités réflexives. Comment pourraient-ils dès lors affronter les multiples petites épreuves qui jalonnent inévitablement tout apprentissage ?

Rajouter des exercices du même type que ceux qu'ils n'ont jamais réussis s'avère aussi inutile pour ces élèves que décourageant pour leurs professeurs tant que l'on n'est pas parvenu à déconstruire par des exercices adaptés leur mécanisme du refus de penser.

L'intérêt du livre est de rester concret, de décrire quelques-uns de ces enfants avec lesquels l'auteur a travaillé, de nous présenter une séance de travail avec eux, de fixer les principes (restaurer les points d'appui intérieurs) et de proposer des modalités d'action pertinentes fondées sur ces deux valeurs les plus anciennes de l'école que sont la culture et le langage.

L'auteur préconise pour intéresser les élèves le recours aux textes fondamentaux qui ont contribué à forger l'esprit humain au cours des siècles : contes, récits mythologiques de tous ordres, extraits de l'« Iliade et de l'Odyssée » et autres textes de cet ordre dont la lecture quotidienne à haute voix par le professeur pendant trente minutes doit permettre aux enfants les plus démunis de mettre en mots les sentiments qui les déstabilisent.

Ce « nourrissage culturel intensif » doit se prolonger quotidiennement par des échanges de la même durée qui, peu à peu, construiront des ponts entre les savoirs et les élèves dans une ambiance de travail à la fois conviviale et exigeante, la dernière étape du travail étant celle de l'écriture personnelle.

Cette méthode qui s'appuie aussi sur l'hétérogénéité des classes suppose pour être pleinement efficace une autoformation, un travail d'équipe et la coréflexion de cette équipe. C'est une première difficulté car on sait à quel point tout cela ne va pas de soi.

Il y en a d'autres : proposer le retour intensif des contenus culturels traditionnels est bien peu médiatique et très facile à caricaturer. Et Serge Boimare ne se réfère à aucune école de sociologie, de linguistique ou de psychologie ; il se référerait davantage à une psychanalyse, pas forcément bien vue dans les milieux de l'Education. Son travail auquel on ne peut que souhaiter la diffusion qu'il mérite rejoint tout à fait celui d'un anthropologue comme Michèle Petit dans « L'art de lire ou comment résister à l'adversité ».

Il a le grand mérite de promouvoir « l'élitisme pour tous » en donnant un authentique contenu à cette belle formule si souvent galvaudée d'Antoine Vitez. J.-Y. M.



Les Délégués académiques du **Snia-IPR** en 2009

AIX MARSEILLE	PATRICK BRANDEBOURG
AMIENS	MARC ROUSSEL
BESANCON	DOMINIQUE TOLLE
BORDEAUX	FREDERIC BLASCO
CAEN	ALAIN FAUCHER
CLERMONT FERRAND	BERNARD ABRIOUX
CORSE	DOMINIQUE ORSONI
CRETEIL	DANIELLE KUNNEMAN
DIJON	ANNE MARIE ACHARD
ESEN	ALAIN VESIN
GRENOBLE	MICHEL GOMEZ
GUADELOUPE	SCARLETT JESUS
LILLE	MICHEL GOUY
GUYANE	YOLANDE EDERIQUE
LIMOGES	REGIS RIGAUD
LYON	DANIELLE LE PRADO MADAULE
MARTINIQUE	BENOIT FRICOTEAUX
MAYOTTE	YVES PETIT
MONTPELLIER	MARTINE LIZAMBERT
NANCY METZ	BERNARD LEHALLE
NANTES	JEAN-MICHEL PAGUET
NICE	GERARD CESARO
ORLEANS TOURS	JEAN-FRANCOIS LEBORGNE
NOUVELLE CALEDONIE	ANNICK LE BOURLOT
PARIS	PIERRE VINARD
POITIERS	PATRICK DUPRAT
POLYNESIE	ANNICK LE BOURLOT
REIMS	ALAIN MARIE
RENNES	ROGER KEIME
REUNION	STEPHANE VAUTIER
ROUEN	DANIEL CHEVALIER
STRASBOURG	ERIC SIGWARD
TOULOUSE	ANNE MARIE WOMMELSDORF
VERSAILLES	LAURENCE PICHEAU

Pascale Hertu de Reims nommée à Paris sera remplacée par Alain Marie .D'autres collègues vont partir en retraite qu'ils soient déjà remerciés ici .

BULLETIN D'ADHESION au **Snia-IPR** (2009-2010)

Destinataire : - de préférence, votre délégué/correspondant académique pour envoi groupé au

trésorier national, (bulletins et cotisations)
 - **sinon**, le trésorier national : **MICHEL GOUY 3 rue de FERRIERE 59175 VENDEVILLE**

Adhérent : Je soussigné(e) : (1) Mle / Mme / M.
 NOM et Prénom :
 IA-IPR de (spécialité/discipline) :
 ACADEMIE :

(1) **ADHÈRE / RENOUELLE MON ADHÉSION** au Snia-ipr.

Votre cotisation : montant fixé par l'A.G. du 5/05/2009 (**annuaire compris**)
modifié par l'AG du 5 mai 2009

- (2) *Membre **actif***, je verse la somme de **60,00 €**.
 (2) *Membre **stagiaire***, je verse la somme de **30,00 €**.
 (2) *Membre **détaché*** je verse la somme de **30,00 €**.
 (2) *Membre **retraité***, je verse la somme de **30,00 €**.
 (2) *Membre **bienfaiteur***, je verse la somme (libre) de

- (2) Je souhaite seulement m'abonner au Flash- **Snia-ipr** (7,50 €).
 (2) Je souhaite seulement recevoir l'annuaire des IA-IPR (20,00 € port inclus).

Votre chèque :

- de préférence, à l'ordre du délégué académique du **Snia-ipr**,
 - **sinon**, à l'ordre du **Snia-ipr** avec envoi direct au **trésorier de cette fiche et du chèque :**
Michel GOUY 3 rue de FERRIERE 59175 VENDEVILLE

Vos coordonnées personnelles : (lisibles, merci)

Je souhaite que figurent dans l'Annuaire édité par le **Snia-ipr**

- (2) *mon adresse personnelle :*

 (2) *mon adresse électronique :*
 (2) *mon n° de tél. personnel :*
 (2) *mon n° de fax personnel :*

Date et signature

(1) Entourer la mention choisie.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation.